CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

Rapport annuel 1982-1983

Québec

Le contenu de cette publication
a été réalisé par le Conseil
du statut de la femme

Cette édition a été produite par
la Direction générale des
publications gouvernementales

Dépôt légal— 2e trimestre 1984
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-06117-2
ISSN 0705-6435
© Gouvernement du Québec

Monsieur Richard Guay
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec (Québec)

Monsieur le Président,

À titre de ministre responsable du Conseil du statut de la femme, j'ai l'honneur de vous remettre le rapport annuel de cet organisme pour l'exercice financier 1982-1983.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

La ministre,

Denise LeBlanc-Bantey

Madame Denise LeBlanc-Bantey
Ministre déléguée à la Condition féminine
Gouvernement du Québec

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre le neuvième rapport annuel du Conseil du statut de la femme pour l'exercice financier 1982-1983.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La Présidente,

Claire Bonenfant

Table des matières

1 Première partie 9

1.1 Structures 9
1.1.1 Le Conseil 9
1.1.2 Les comités 9
- questions relatives à la formation et à la socialisation 9
- questions relatives à la famille 9
- questions économiques 9
- questions relatives à la santé physique et mentale 10
- questions relatives au travail et aux relations de travail 10
- questions relatives au cadre de vie 10
- planification 10
- publicité non sexiste 10
- protocole médical 10

1.1.3 La permanence et les services 11
- Direction 11
- Analyse et Recherche 11
- Action-Femmes 11
- Consult-Action 11
- Information 11
- Documentation 11
- Administration 12

1.2 Objectifs et programmes 12
1.2.1 Les objectifs 12
1.2.2 Les programmes 12
1.2.3 Les ressources humaines et financières 13

II Deuxième partie 15

2.1 Avis au Gouvernement 15
2.1.1 Les avis au Gouvernement concernant des lois ou projets de loi 15
- la Charte des droits et libertés de la personne 15
- les décrets concernant les conditions de travail dans les secteurs public et para-public 15
- la réglementation de l'affichage, en particulier de l'affichage des clubs de nuit 15
- modification à la Loi de la fonction publique 15

2.1.2 Les avis au Gouvernement concernant la question des ressources 15
- les services de garde à l'enfance 15
- la création d'emplois pour les bénéficiaires de l'aide sociale 15

2.1.3 Les avis au Gouvernement concernant diverses questions qui intéressent certains organismes publics 15
- la Commission sur le cinéma 15
- les indemnisations de l'Assurance-automobile 15

2.2 Décisions administratives du C.S.F. 15
2.2.1 Le budget 15

III Troisième partie 17

3.1 Activités des services 17
3.1.1 Les actions concernant la formation et la socialisation 17
- le programme Pareille, Pas Pareils 17
- le projet d'intervention auprès des adolescentes 18
- le diplôme d'études collégiales en secrétariat 18
- la publicité non sexiste 18
- l'information préventive 19

3.1.2 Les actions concernant la santé des femmes 19
- la recherche sur la santé des femmes 19
- les interventions auprès des groupes de femmes 20
- une émission télévisée 20
- la brochure sur la ménopause 20

3.1.3 Les actions concernant le travail 20
3.1.4 Les actions concernant les questions économiques 20
- la discrimination selon le sexe dans les avantages sociaux et les assurances 20
- la réforme des régimes de retraite 20
- la fiscalité 21

3.1.5 Les actions concernant la famille 21
- la recherche sur la production domestique 21

3.1.6 Les actions concernant le cadre de vie 21
- les interventions en regard des services de garde à l'enfance 21
- la politique familiale gouvernementale 21
- les interventions en regard de la pornographie et de la sexualité 21
- la violence faite aux femmes 21

3.2 Actions statutaires des services **22**
3.2.1 Les interventions en regard du plan d'action gouvernemental sur les communautés culturelles **22**
3.2.2 Les instruments de recherche et d'animation **22**
3.2.3 Le répertoire des groupes de femmes **22**
3.2.4 La présence du C.S.F. en région **22**
3.2.5 La réponse aux demandes d'information et aux plaintes **22**
3.2.6 L'accessibilité à la documentation féministe **23**
3.2.7 L'accessibilité à des conférencières **24**
3.2.8 Les supports fournis aux femmes pour la Journée internationale des femmes (8 mars) **24**
3.2.9 Les relations avec les médias **24**
3.2.10 La production de la Gazette des femmes **24**
3.2.11 Les tables de concertation **25**

IV Quatrième partie 27

4.1 Relations publiques du C.S.F. **27**
4.1.1 Les représentations en Commission parlementaire et les conférences de presse **27**
4.1.2 Les allocutions de la Présidente **27**
4.1.3 Les allocutions du personnel du C.S.F. **28**
4.1.4 Les communiqués de presse **28**
4.1.5 La participation à des activités hors Québec **30**

4.2 Productions du C.S.F. **30**
4.2.1 Dans le secteur de l'information générale **30**
4.2.2 Dans le secteur de la santé **30**
4.2.3 Dans le secteur du travail **30**
4.2.4 Dans le secteur de la famille **30**
4.2.5 Dans le secteur de l'éducation et de la socialisation **30**
4.2.6 Dans le secteur des questions économiques **31**
4.2.7 Dans le secteur cadre de vie **31**

V Cinquième partie 33

5. Orientations **33**

I Première partie

1.1 Les structures

1.1.1 Le Conseil

La présidente du Conseil du statut de la femme est nommée par le Gouvernement pour une période de cinq ans. Claire Bonenfant a été nommée en décembre 1978.

Dix membres sont aussi nommées pour un mandat de quatre ans:

Recommandées par les associations féminines:

1.	Éliane St-Cyr Pelletier	19 juin 1980
2.	Danae Theodorakopoulos	24 septembre 1980
3.	Christiane Brinck	14 octobre 1981
4.	Jocelyne Juneau Larin	7 juillet 1982

Recommandées par les milieux universitaires:

1.	Marie Gratton Boucher	14 septembre 1979
2.	Denise Piché	14 septembre 1979

Recommandées par les organismes syndicaux:

1.	France Sirois	29 septembre 1980
2.	Monique Simard	11 mars 1981

Recommandées par les groupes socio-économiques:

1.	Léa Cousineau	24 septembre 1980
2.	Marianne Glofcheski	11 mars 1981

Madeleine Valois est la secrétaire générale du Conseil et Germaine Castonguay est directrice de la gestion des services. Toutes deux font partie du Conseil, sans droit de vote cependant.

D'après la loi du Conseil, les sous-ministres des ministères suivants, ou leurs délégués, sont membres d'office du Conseil, sans droit de vote:

- Affaires culturelles
- Affaires sociales
- Communications
- Consommation, Coopératives et Institutions financières
- Éducation
- Fonction publique
- Justice
- Travail et Main-d'oeuvre

1.1.2 Les comités

Les comités du Conseil sont d'abord des lieux de réflexion. Ils permettent en effet au Conseil de mieux préciser ses décisions et de mieux orienter son action. Ils ont aussi pour mandat d'assumer la responsabilité de ses avis et recommandations au Gouvernement, de même que la qualité des informations communiquées aux femmes et à la population.

Les comités jouent un rôle de support par rapport à l'assemblée régulière des membres et prolongent l'action du Conseil en dehors des réunions habituelles.

Ils se composent de membres du Conseil, de membres du personnel ainsi que de personnes venant de l'extérieur et possédant un intérêt et des connaissances dans les secteurs concernés. Cette composition mixte de l'organisme en fait un lieu de «confluence» qui permet la rencontre et les échanges d'opinions, de connaissances et de points de vue. La coordination des comités est confiée à Madeleine Valois, secrétaire du Conseil, laquelle établit aussi les liens avec le Conseil.

Comité sur les questions relatives à la formation et la socialisation

Le mandat de ce comité:

- Poursuivre les études nécessaires et formuler des avis concernant la formation des adultes, particulièrement dans le secteur de la formation professionnelle;
- Assurer la cohérence et voir les liens possibles entre les programmes de formation des adultes et ceux qui concernent particulièrement les jeunes;
- Examiner les possibilités de recyclage pour les femmes et faire les recommandations pertinentes;
- Poursuivre le travail de support déjà amorcé relativement à la Commission Jean et examiner les recommandations pertinentes suite à la prise de position gouvernementale sur la question.

La présidente de ce comité est Léa Cousineau. En sont membres: Marianne Glofcheski; Suzanne Henri; Louise Clermont; Renée Carpentier.

Comité sur les questions relatives à la famille

Après évaluation de ce comité, le Conseil a décidé pour la prochaine année, de ne lui fournir que des mandats ponctuels, c'est-à-dire dépendant de la disposition par le Gouvernement de sa politique familiale ou de sa politique concernant la population.

Comité sur les questions économiques

Le comité sur les questions économiques est présidé par Marianne Glofcheski. En font partie: Danae Theodorakopoulos; Lise Poulin Simon; Francine Harel Giasson; Francine Lepage; Gisèle Audette. Le secteur économique et l'autonomie financière des femmes devant être une question prioritaire pour le Conseil au cours des prochaines années, le mandat de ce comité s'établit sur deux points principaux:

- Assurer la cohérence des positions du Conseil sur les diverses mesures concernant le soutien du

revenu pour les femmes et sur les autres questions pouvant assurer leur sécurité financière ou un partage équitable des ressources;
— Établir des principes directeurs (cadres de réflexion) en regard du développement économique et de la situation économique des femmes.

Comité sur les questions relatives à la santé physique et mentale

Étant donné les travaux déjà effectués par le Conseil sur la question de la santé physique et mentale et étant donné aussi que le relais est assuré par divers groupes suite aux recommandations de la politique d'ensemble et de l'Essai sur la santé des femmes publié par le Conseil, il a été convenu que ce comité ne se réunirait au cours de la prochaine année que pour des questions ponctuelles, en particulier pour réagir au mémoire sur la formation des sages-femmes (comité d'étude du ministère de l'Éducation) et pour évaluer la programmation du ministère des Affaires sociales qui doit être présentée au cours de l'année.

Comité sur les questions relatives au travail et aux relations de travail

Ce comité a pour mandat:
— D'examiner certains problèmes particuliers concernant les femmes sur le marché du travail; on traitera: des changements technologiques; de la précarisation du travail; des mécanismes d'allocation des emplois; l'aménagement et la durée du temps de travail; les nouvelles tendances de gestion et de contrôle;
— Identifier divers moyens pour contrer ces problèmes reliés au travail; les politiques à établir; les revendications; les stratégies d'intervention.

Ce comité est présidé par Danae Theodorakopoulos. En sont membres: Monique Simard; Ginette Dussault; Diane Bellemare; Renée Carpentier.

Comité sur les questions relatives au cadre de vie

Le mandat de ce comité:
— Étudier le développement des réseaux de ressources communautaires qui intéressent plus spécifiquement les femmes, incluant les services de garde, les maisons d'hébergement, le développement des loisirs, etc.;
— Approfondir les problèmes pratiques que rencontrent ces réseaux qui sont souvent marginalisés;
— Élargir la réflexion sur l'existence de ces réseaux ainsi que sur leurs liens réciproques;
— Considérer l'évolution de la décentralisation et des changements technologiques dans une vision prospective de leur incidence sur les conditions de vie des femmes.

Comité de planification

Ce comité est composé de la présidente, Claire Bonenfant, de la vice-présidente, Denise Piché, de la secrétaire, Madeleine Valois et de la directrice de la gestion des services, Germaine Castonguay.

Le mandat de ce comité:
— Préparer la planification du Conseil et veiller à sa réalisation;
— Assurer l'application ainsi que le développement des règlements du Conseil et de manière générale, discuter des questions d'orientation et de gestion en vue de présenter des recommandations au Conseil.

Comité sur la publicité non sexiste

Le comité sur la publicité non sexiste a poursuivi ses activités au cours de l'année, c'est-à-dire qu'il a posé des actions en vue d'amener les annonceurs et organismes de publicité à éliminer les éléments sexistes ou discriminatoires envers les femmes et ce, dans toutes les manifestations de nature publicitaire.

Les membres de ce comité sont:

— Claire Bonenfant, présidente du Conseil;
— Madeleine Valois, secrétaire du Conseil;
— Catherine Lord, permanente attachée à ce comité;
— Élysabeth Powers, directrice de l'information;
— Solange Gervais, AFEAS;
— Judith Paré, Union des artistes;
— Paule Ste-Marie, Commission des droits de la personne;
— Stella Baudot, F.F.Q.
— Carole Gingras, comité de la condition féminine de la F.T.Q.
— Ginette Busque, Y.W.C.A.

Comité pour l'implantation d'un protocole médical

Les personnes suivantes furent déléguées par leur organisme pour faire partie de ce comité:

Ministère des Affaires sociales:	Monique Séguin
Ministère des Affaires sociales:	François Simard
Ministère de la Justice:	Jean-François Dionne
Corporation professionnelle des médecins du Québec:	André Lapierre
Conseil du statut de la femme:	Claire Bonenfant
Conseil du statut de la femme:	Cécile Richard

Le mandat de ce comité vise à mettre au point un protocole d'entente qui permettrait aux différents intervenants de coordonner les services à donner aux victimes d'agressions à caractère sexuel et de recueillir les informations utiles à ces victimes si elles décident d'intenter des actions judiciaires contre leur agresseur.

1.1.3 La permanence et les services

La structure du Conseil est restée la même au cours de l'exercice 1982-1983 avec toutefois quelques modifications des effectifs résultant des coupures budgétaires imposées.

Le Conseil du statut de la femme dont la ministre responsable est Pauline Marois, est rattaché au Conseil exécutif et il est dirigé administrativement par Claire Bonenfant qui a le titre de dirigeante d'organisme.

Direction

La directrice de la gestion des services, Germaine Castonguay, assume la cohérence des activités reliées aux services, et elle assure entre autres la gestion des ressources humaines et financières.

En plus d'assumer diverses fonctions reliées aux activités du Conseil, Madeleine Valois, secrétaire de l'organisme, coordonne les divers comités et elle est responsable de la gestion des documents du Conseil.

Une technicienne en administration et trois secrétaires complètent l'équipe de la direction.

Le service d'Analyse et de Recherche

Ce service a un double mandat: effectuer des études et des analyses en vue de permettre au Conseil d'émettre des avis et recommandations au Gouvernement sur toute question concernant le respect des droits des femmes; réaliser des études sur les problèmes rencontrés par les femmes du Québec.

Le personnel se compose d'une directrice (administratrice V) de cinq agentes de recherche et de planification socio-économique et de deux employées de secrétariat. Les services professionnels de chercheurs et de chercheuses externes ont été retenus pour certains dossiers spécialisés.

Le service Action-Femmes

Pour son service Action-Femmes, le Conseil s'est donné un moyen privilégié pour répondre aux demandes de renseignements et aux plaintes sur toute question relative à la condition féminine. Ces demandes proviennent de la population en général et particulièrement des femmes. Ce service compte deux agentes d'information, quatre techniciennes en information et une agente de bureau.

Le service Consult-Action

Le service Consult-Action s'inscrit dans la perspective d'une recherche de solutions collectives visant un changement social nécessaire à l'amélioration des conditions de vie des femmes. D'une façon particulière, ce service entend favoriser l'autonomie et le développement des groupes de femmes de toutes les régions du Québec, assumer l'émergence et la consolidation de nouveaux groupes de femmes et enfin, faciliter la concertation entre les groupes déjà existants.

Outre la directrice (administratrice V), le personnel compte seize agentes de recherche et de planification socio-économique avec spécialisation en organisation communautaire et douze employées de secrétariat.

Le bureau central est situé à Montréal et chaque région du Québec compte maintenant une équipe composée d'une agente de recherche et d'une agente de bureau, logeant dans les locaux de Communication-Québec.

Le service de l'Information

Le mandat du service de l'Information a un triple volet. Il consiste d'abord à faire prendre conscience au public en général et aux femmes en particulier, des conditions de vie qui prévalent pour les femmes dans notre société. Le service informe également ces dernières sur les événements et mesures législatives qui influencent leurs conditions de vie. Enfin, il entend établir des liens entre la population et le Conseil, en vue de susciter les mobilisations nécessaires pour maintenir ou acquérir le respect des droits des femmes, ainsi que pour obtenir les ressources susceptibles d'y contribuer.

Les moyens privilégiés pour informer les femmes sont le recours aux médias d'information, la production de documents écrits et audio-visuels, les rencontres avec les groupes de femmes, la conception et la réalisation de projets spéciaux d'information et de sensibilisation.

La directrice (administratrice V), sept agentes et agents d'information, une technicienne en information, deux employées de secrétariat et une agente de bureau forment le personnel de ce service.

Le service de Documentation

Le service de Documentation constitue un centre destiné à fournir aux autres services du Conseil les ressources documentaires nécessaires à la poursuite des travaux de recherche et d'information.

Il offre aussi le soutien technique nécessaire à la mise en application du système de gestion des documents administratifs du Conseil, en prévision de l'entrée en vigueur des dispositions de la Loi 65, loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Le service tend également à répondre aux demandes de documentation féministe venant de toute personne ou groupe intéressé sur le sujet. Le personnel du service est composé d'une bibliothécaire, de deux techniciennes en documentation et d'une agente de bureau.

Le service d'Administration

Le service d'Administration du Conseil assume toutes les fonctions inhérentes à l'administration des ressources humaines, financières et matérielles.

Certains services sont toutefois fournis par la direction du personnel et la direction de la comptabilité du ministère du Conseil exécutif.

Les effectifs du service d'administration sont composés d'une attachée d'administration, d'une technicienne en administration et de sept employées(és) de bureau.

1.2 Objectifs et programmes

1.2.1 Les objectifs

Au cours du dernier exercice, le Conseil a poursuivi les objectifs qu'il s'était fixé lors de l'élaboration du plan triennal qui a débuté avec l'exercice 1981-1982. Le Conseil s'est alors donné un objectif général: que les femmes affirment leur identité et choisissent leur devenir. Il s'était aussi fixé trois objectifs plus spécifiques:

— Que les femmes identifient les contraintes qui s'exercent sur elles et obtiennent des conditions de vie équitables, égalitaires et satisfaisantes;

— Que les femmes prennent conscience des valeurs propres aux Québécoises et réinventent des modèles culturels;

— Que les femmes définissent et contrôlent le changement.

De façon plus concrète au cours de l'année 1982-1983, le Conseil a voulu donner un accent particulier à la formation des adultes, particulièrement en regard de la formation professionnelle, de la reconnaissance des acquis et des équivalences et de la mise en place d'actions positives.

Le Conseil a aussi voulu poursuivre la recherche sur les adolescentes.

Le Conseil a été sensible à l'annonce de la publication d'une politique familiale du Gouvernement et il a prévu un programme d'analyse et d'étude de la politique qui sera proposé en vue de réagir en temps opportun.

Le Conseil entend aussi terminer l'étude déjà commencée sur la production domestique et prévoir les suites qui pourraient lui être apportées.

Les études sur la réforme du Code civil et des deux chapitres qui seront l'objet d'une nouvelle législation, c'est-à-dire le droit des personnes et les droits successoraux, feront l'objet d'études spécifiques en vue de faire les recommandations pertinentes au Gouvernement.

Le Conseil a aussi décidé d'accorder une priorité aux questions économiques et à leur incidence sur les conditions de vie des femmes. Les questions économiques sont très vastes, les programmes d'études et de recherche devront partir d'un point de vue très concret: celui d'assurer aux femmes la possibilité d'un revenu qui les rende autonomes. Il faudra aussi envisager les virages technologiques prévus, particulièrement en regard du marché de l'emploi et des effets de ces nouvelles technologies sur la vie privée. À ces nouvelles inquiétudes, se greffent probablement le réaménagement du temps de travail, et d'une façon plus globale, l'organisation générale du travail dans le cadre de l'évolution sociale.

Enfin, les actions de sensibilisation et d'intervention concernant la violence à l'égard des femmes et le problème de la pornographie, sont retenus comme dossiers à poursuivre.

Il est évident que les autres questions comme le sexisme dans toutes ses manifestations et particulièrement dans la publicité et les écoles, la santé des femmes, l'aménagement tant urbain que rural et leur incidence sur les conditions de vie des femmes, continueront à faire l'objet d'interventions ponctuelles selon l'opportunité.

1.2.2 Les programmes

En regard des objectifs et des orientations mentionnés plus haut, le Conseil a identifié des priorités qui se traduiront en programmes pour l'année 1982-1983.

— Sur le plan de l'analyse et de la recherche:

1. La poursuite de notre contribution aux travaux de la commission d'étude sur la formation des adultes;
2. L'analyse des projets d'amendement à la charte des droits et libertés de la personne;
3. Une analyse du projet de loi 109 sur le cinéma et la vidéo;
4. Une analyse du rapport de la Commission spéciale sur la fonction publique;
5. Une analyse du projet de politique québécoise en matière de formation professionnelle des jeunes;
6. Un projet d'intervention auprès des adolescentes;
7. Une étude des régimes de retraite;
8. La finalisation de la recherche sur la production domestique.

— Sur le plan des actions auprès de la population, des groupes de femmes et des individus:

9. La finalisation du programme ayant trait à la présence du Conseil en région;
10. La poursuite du programme Pareille, Pas Pareils, destiné à enrayer le sexisme dans l'éducation des jeunes enfants;
11. La réception et le traitement des plaintes provenant des femmes;
12. La désexisation de la publicité;
13. La diffusion d'information auprès de la population en général et des femmes en particulier, par

le biais de divers supports: brochures, dépliants et audio-visuels, et plus particulièrement par la Gazette des Femmes;

14. Enfin, une étude de la situation économique des femmes.

1.2.3 Les ressources humaines et financières

Au cours de l'année, le Conseil a obtenu 7 postes additionnels pour finaliser la régionalisation, c'est-à-dire pour assurer la présence du Conseil dans les trois régions non encore desservies: l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et la Gaspésie. Par ailleurs, nous avons dû couper deux postes permanents, ce qui portait les effectifs permanents du Conseil à 75 personnes. À ce nombre, il faut ajouter 8 postes pour du personnel occasionnel.

Le personnel permanent est réparti comme suit:

— La présidente du Conseil;
— Cinq personnes-cadres;
— Trente-deux professionnelles;
— Trente-deux employées de secrétariat, techniciennes ou assimilés.

Ce personnel est réparti à l'intérieur de six services dont cinq ont leur bureau à Québec. Pour sa part, le service Consult-Action est situé à Montréal et il s'étend actuellement dans les 10 régions administratives de la province, par la présence d'animatrices et de personnel de secrétariat qui ont leur bureau à l'intérieur des services régionaux de Communication-Québec.

Les dépenses encourues pour l'administration du Conseil du statut de la femme apparaissent au budget du Conseil exécutif et sont payées à même les crédits accordés annuellement par l'Assemblée nationale pour chaque exercice financier.

Les états financiers présentés dans le tableau suivant réfèrent au document 07 S 12: État des dépenses budgétaires et des déboursés extra-budgétaires, MAJ 2179, au 13 mai 1983.

Ressources budgétaires 1982-1983

	Fonctionnement voté:	Budget	Dépenses
		$	$
01	Traitements (employé(e)s permanent(e)s)	2 104 050	1 724 711,46
02	Autres rémunérations (employé(e)s à temps partiel)	260 950	256 296,80
03	Services de transport et de communication	182 700	128 484,90
04	Services professionnels administratifs et autres	160 950	165 548,83
05	Entretien et réparation	4 200	3 538,50
06	Loyers	30 400	26 963,16
07	Fournitures et approvisionnement	21 900	31 219,71
08	Matériel et équipement	15 300	15 243,35
11	Autres dépenses	6 500	5 966,61
		2 786 950	**2 357 973,32**

Référence: 7-S12 (État des dépenses budgétaires et des déboursés extra-budgétaires) M.A.J.: 2179
13 mai 1983

II Deuxième partie

2.1 Avis au Gouvernement

Au cours de l'exercice qui s'étend d'avril 1982 à mars 1983, le Conseil a tenu 6 assemblées régulières. Plusieurs résolutions du Conseil ont constitué des avis donnés au Gouvernement sur des lois ou des projets de loi. Nous en relevons les principales.

2.1.1 Les avis au Gouvernement concernant des lois ou projets de lois

La Charte des droits et libertés de la personne

Le Conseil a adressé au Gouvernement un commentaire concernant le projet de loi 86, loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne. Ce commentaire porte particulièrement sur les avantages sociaux, les programmes d'accès à l'égalité, les droits nouveaux consentis par la Charte, la prépondérance de la Charte, les pouvoirs et ressources de la Commission des droits de la personne.

À plusieurs reprises, le Conseil avait déjà fait des recommandations ou commentaires sur ces divers points.

Les décrets concernant les conditions de travail dans les secteurs public et para-public

À la suite de la promulgation des décrets et des lois spéciales, et en particulier de la loi 111 régissant les conditions de travail dans les secteurs public et para-public, le Conseil a décidé de réagir auprès du Gouvernement et de lui faire part de son analyse des conséquences de ces décrets sur les conditions de travail des femmes, qui sont largement concernées, étant donné qu'elles constituent un nombre important des employés de ce secteur.

La réglementation de l'affichage, en particulier de l'affichage des clubs de nuit

Un appui du Conseil ayant été demandé concernant la réglementation éventuelle de l'affichage des clubs de nuit, le Conseil a recommandé que soit incluse dans la réglementation éventuelle de cet affichage, l'interdiction de tout sexisme. Il a aussi recommandé que le code d'éthique sur la publicité non sexiste serve de base à l'application de cette réglementation.

Modification à la Loi de la fonction publique

À la suite du dépôt du rapport de la Commission Bisaillon, le Conseil a fait parvenir au ministre de la Fonction publique un commentaire de ce rapport, accompagné d'un court mémoire sur la question du classement des secrétaires dans la fonction publique.

2.1.2 Les avis au Gouvernement concernant la question des ressources

Les services de garde à l'enfance

En avril 1982, le Conseil décidait de réagir relativement à l'état des services de garde, tels qu'ils se présentaient à cette époque. Il réagissait aussi au fait que le regroupement des services de garde ne pouvait continuer ses opérations faute de financement et dénonçait la faiblesse du budget, telle qu'elle apparaissait au livre des crédits.

Au cours du mois de juin, le Conseil décidait de réagir à l'annonce du budget affecté aux services de garde. Ce budget trop peu élevé devait produire le gel des places, réduire l'accessibilité aux garderies et rendre les conditions d'admission de plus en plus discriminatoires. De même, ce budget devait influer sur les conditions de travail des préposées(és) aux garderies.

La création d'emplois pour les bénéficiaires de l'aide sociale

En juin 1982, le Conseil a adressé une recommandation à Madame Pauline Marois, ministre responsable, à l'effet de s'assurer que les programmes annoncés par le discours du budget concernant la création d'emplois pour les bénéficiaires de l'aide sociale, soient accessibles pour les femmes qui voudraient profiter de tels programmes. Le Conseil demandait aussi qu'en conséquence les services de garde soient disponibles pour faciliter aux femmes l'accès au travail.

2.1.3 Les avis au Gouvernement concernant diverses questions qui intéressent certains organismes publics

La Commission sur le cinéma

En août 1982, le Conseil a présenté au ministre des Affaires culturelles un commentaire sur les travaux de la Commission sur le cinéma et en particulier sur le projet de loi s'y rapportant. En février 1983, ce mémoire a été présenté devant la Commission parlementaire créée à cet effet.

Les indemnisations de l'Assurance-automobile

Le Conseil a présenté un avis concernant un projet de modification à la Loi de l'Assurance-automobile, et portant en particulier sur l'indemnité de remplacement de revenus, versée aux personnes au foyer victimes d'incapacité à la suite d'un accident d'automobile.

2.2 Décisions administratives du C.S.F.

2.2.1 Le budget

À la suite des compressions budgétaires imposées à tous les ministères et organismes gouvernementaux,

le Conseil a décidé de demander l'appui du Premier Ministre, afin d'obtenir les fonds nécessaires pour la réalisation de ses activités considérées comme essentielles à l'accomplissement de son mandat.

Le Conseil est d'avis qu'il ne peut être mis sur le même pied que les autres organismes, étant donné qu'il est le seul mandaté pour supporter les intérêts de la moitié de la population.

III Troisième partie

3.1 Activités des services

3.1.1 Les actions concernant la formation et la socialisation

Le programme Pareille, Pas Pareils

Ce programme triennal fondé sur la collaboration du Conseil et trois ministères (Affaires culturelles, Affaires sociales et Éducation) est entré en 1982-1983 dans sa seconde année de réalisation.

Le programme Pareille, Pas Pareils a pour objectif de sensibiliser et d'appuyer les personnes qui cherchent à désexiser l'éducation des jeunes enfants de 0-6 ans.

Les outils d'intervention amorcés au cours de l'année précédente (un vidéo ainsi qu'un concours de création inter-disciplinaire visant à produire un conte, une chanson et un jeu non sexiste), ont été menés à terme et complétés par la réalisation des autres volets du programme.

Le concours de création inter-disciplinaire lancé en mars 1982 en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles a soulevé un grand intérêt dans le milieu des créatrices et des créateurs québécois.

Ce concours avait pour objectif de favoriser la conception, la réalisation et la commercialisation de produits culturels québécois, proposant des valeurs égalitaires aux jeunes enfants des deux sexes.

Il a suscité 52 avant-projets, dont 44 jugés admissibles ont été soumis à un jury composé de spécialistes de la littérature, du jouet, de la chanson pour enfants, de la pédagogie et de la mise en marché. Cinq équipes de création ont été choisies lors de l'étape de la pré-sélection qui s'est déroulée en juillet 1982. Ces 5 finalistes ont présenté les prototypes de leur avant-projet en novembre 1982, devant un jury de 5 membres qui a retenu la production qui correspondait le plus aux objectifs du concours.

Il s'agit d'un conte illustré, d'une chanson et d'un jeu qui seront produits sur une base commerciale par une maison d'édition québécoise au cours de l'été 1983 et dont la mise en marché aura lieu à l'automne 1983.

Ce conte pour jeunes enfants de 2 à 6 ans complété d'un disque et d'un jeu traite avec humour les aspirations de jeunes face à une vie où les activités sont décloisonnées et libres des stéréotypes fondés sur le sexe.

Par ailleurs, la réalisation du vidéo Un bébé tout neuf, amorcé en 1981-1982 dans le cadre du programme Pareille, Pas Pareils a été finalisée et mis à la disposition de la clientèle visée par le programme. Il a fait l'objet d'une forte demande de la part des associations de femmes. Quatre-vingt-quatorze groupes situés dans les diverses régions du Québec l'ont visionné.

De plus, le ministère des Affaires sociales, le bureau de la condition féminine du ministère de l'Éducation et l'Office des services de garde à l'enfance l'ont fait circuler à l'intérieur de leur réseau respectif.

Enfin, le service Consult-Action l'a présenté dans le cadre de sessions de sensibilisation au sexisme dans diverses régions de la province.

À titre d'outil déclencheur d'une réflexion sur les paramètres de socialisation des enfants des deux sexes, dans le passé comme à notre époque, ce vidéo est un instrument adéquat d'animation que peuvent emprunter sans frais les diverses personnes, groupes ou institutions qui travaillent à la désexisation.

Cet instrument a été complété par la production et la diffusion d'un dépliant et d'une affiche réalisés en collaboration avec le ministère des Affaires sociales. Ces productions proposent aux parents et aux personnes qui s'occupent des jeunes enfants une interrogation brève mais efficace sur les modèles qui sont transmis aux garçons et aux filles, en particulier à travers l'observation des adultes par les enfants, la communication verbale entre eux, le partage des tâches quotidiennes et l'environnement immédiat des jeunes.

L'accent est mis sur le développement des aptitudes et goûts personnels des enfants en tant qu'individus, par opposition aux stéréotypes traditionnels masculins et féminins.

Une conférence de presse tenue en mars 1983 a permis de lancer officiellement le dépliant et l'affiche, tout en annonçant les noms des personnes composant l'équipe gagnante du concours, jouet ou jeu, conte ou chanson. Le dépliant et l'affiche ont fait l'objet depuis cette date d'une large distribution de la part du ministère des Affaires sociales auprès de l'ensemble de la clientèle de Pareille, Pas Pareils.

De plus, une recherche a été entreprise en collaboration avec le Service de la condition féminine au ministère de l'Éducation du Québec, sur l'identité sexuée et sur l'apprentissage des rôles homme/femme par les enfants.

La première partie de cette recherche portant sur les fondements théoriques du sujet a été complétée au printemps 1983. Une seconde partie touchant les modalités concrètes de désexisation des pratiques pédagogiques devra être mise en marche au cours des prochains mois. Une bibliographie portant sur l'ensemble du sujet a été préparée et mise à la disposition de la clientèle concernée.

Enfin, un guide d'animation comportant une vingtaine d'activités ainsi que des textes d'appoint a été réalisé. Destiné aux adultes qui s'occupent de jeunes enfants, cet instrument a été l'objet d'une consultation au cours du printemps 1982; 139 groupements de parents, de femmes, d'hommes et de personnes intervenant auprès des 0-6 ans ont été rejoints dans les secteurs des garderies, de l'éducation pré-scolaire, de la santé et des loisirs.

Tous les groupes qui ont répondu à cette consultation, soit plus de la moitié, ont montré un vif intérêt pour l'utilisation d'un guide d'animation qui les aiderait à sensibiliser leur clientèle aux stéréotypes sexuels dans la socialisation des jeunes enfants.

La production de ce guide d'animation a été suivie d'une phase d'expérimentation qui s'est déroulée en janvier et en février 1983. Le travail de finalisation du guide se poursuivra jusqu'à l'automne 1983.

Le projet d'intervention auprès des adolescentes

Le service de la Recherche a effectué en 1982-1983 la première partie d'un projet à plus long terme, dont la poursuite sera assurée en 1983-1984 par le service de l'Information principalement.

L'objectif poursuivi étant de permettre au Conseil de communiquer avec le public des adolescentes par une meilleure connaissance de leurs conditions de vie, des groupes d'adolescentes de 14-16 ans ont pu faire part de leurs problèmes, intérêts et points de vue.

Le travail de recherche a été réalisé principalement par une série d'entrevues de groupes auprès de ces adolescentes, touchant la santé, la sexualité et l'argent. En s'exprimant sur ces sujets, elles ont fait part de leur vécu relativement aux rapports qu'elles entretiennent avec leurs parents, leur environnement, les garçons et les autres filles. Ces entrevues ont permis de dégager les nouveaux modèles de comportement en immergence parmi les jeunes.

Le service de l'Information s'est associé à l'équipe de recherche en qualité d'agent de conception et de réalisation d'une stratégie de communication.

Diverses démarches préalables ont été requises; l'élaboration d'un questionnaire sur les habitudes d'écoute des adolescentes 14-16 ans et son envoi aux directrices et directeurs de programmation des postes de radio et télévision du Québec.

Cette étape de la recherche des médias privilégiés par les jeunes était importante, puisqu'elle devait permettre de voir dans quelles mesures la radio et la télévision étaient de bons créneaux de communication.

Des démarches ont aussi été entreprises auprès d'intervenants travaillant auprès des adolescentes afin de connaître les moyens et supports utilisés pour communiquer avec elles.

Enfin, la préparation d'un questionnaire sur les communications destiné aux adolescentes a été administré dans le cadre de réunions d'animation prévues par le service de la Recherche.

Le service de l'Information a aussi amorcé des démarches auprès des responsables du Sommet québécois de la jeunesse, afin d'assurer une présence des adolescentes et dans les documents un contenu adapté aux problèmes propres aux femmes.

Le diplôme d'études collégiales en secrétariat

En décembre 1982, le journal Le Devoir titrait «Les cours de secrétariat seront ramenés du Cegep au secondaire».

Face à une telle éventualité, le Conseil a préparé un document d'analyse qu'il a présenté au ministère de l'Éducation. Ce document relate l'historique du programme de secrétariat au niveau collégial et secondaire et démontre l'importance des effectifs que regroupent ces deux programmes.

De plus, il analyse l'impact qu'aurait l'abolition du D.E.C. en secrétariat sur l'avenir des secrétaires, en tenant largement compte de l'avènement des nouvelles technologies.

La publicité non sexiste

Considérant qu'à l'intérieur de notre environnement culturel l'industrie de la publicité joue un rôle de premier plan en ce qui concerne la transmission et le renforcement des stéréotypes sexistes, le Conseil a poursuivi au cours de l'année 1982-1983 ses efforts en vue d'en arriver à une désexisation des annonces publicitaires.

Par l'intermédiaire de son comité pour la publicité non sexiste, le Conseil a recueilli plus de 300 plaintes formulées principalement par des femmes et par des associations féminines au sujet de messages publicitaires discriminatoires.

Il a adressé aux entreprises et organismes concernés des recommandations en vue de corriger des textes et images à caractère sexiste et obtenu une réponse positive dans 55% des cas.

Conformément au mandat qui lui a été confié, le comité pour la publicité non sexiste a poursuivi son travail de sensibilisation auprès de l'opinion publique de l'industrie de la publicité et des groupes de femmes.

Comme l'année précédente l'outil privilégié fut l'organisation d'un concours ouvert aux individus et aux associations visant à décerner un prix Déméritas ainsi que des mentions Déméritas à des messages publicitaires dont le caractère sexiste particulièrement évident prêtait à une dénonciation publique.

L'objectif de cette opération était d'amener les individus et les groupes à effectuer une démarche en les incitant à faire une analyse de leur environnement

publicitaire et à poser un geste concret en participant au concours.

Un volet positif a été ajouté en 1982 par l'introduction d'un prix et de mentions Éméritas visant à mettre en valeur des messages publicitaires qui brisent les stéréotypes fondés sur le sexe.

Le concours Déméritas/Éméritas 1982 a remporté un vif succès suscitant plus de 2900 votes de la part du public et des groupes de femmes, soit 1200 de plus qu'en 1981.

Au niveau de l'impact sur l'industrie, on peut noter que toutes les entreprises ayant reçu un prix ou une mention Déméritas ont rapidement retiré leur message publicitaire suite à l'annonce des résultats du concours lors d'une conférence de presse.

Enfin, les médias d'information tant écrits qu'électroniques ont fait largement écho au concours, augmentant ainsi la portée de cette opération de sensibilisation.

Par ailleurs, le Conseil a continué au cours de l'année à développer des mécanismes de concertation avec l'industrie de la publicité, se donnant comme objectif d'inciter le milieu à éliminer le sexisme en publicité par une auto-discipline continue et rigoureuse de la part de ses membres.

À cette fin, le comité pour la publicité non sexiste a établi des mécanismes de collaboration avec le Conseil des normes de la publicité et la Confédération générale de la publicité.

Une entente est intervenue à l'automne 1982 entre le Conseil et la Confédération générale de la publicité, entente par laquelle ce dernier organisme accepte de prendre en charge et de traiter adéquatement toutes les plaintes du public et des groupes de femmes concernant les publicités jugées sexistes qui sont diffusées par l'intermédiaire des médias de masse. Cette entente a jusqu'à présent donné les résultats positifs attendus.

De plus, le Conseil s'est attaché à offrir aux groupes de femmes un nouvel outil: l'information débouchant sur l'action dans le dossier de la publicité sexiste. Il s'agit d'une brochure intitulée «La publicité sexiste, c'est quoi» qui a été conçue et rédigée au cours de l'automne 1982. Elle propose entre autres un bilan des actions du Conseil en matière de désexisation de la publicité, une grille d'analyse des messages publicitaires et un éventail d'actions qui peuvent être menées par les groupes. Cet outil souligne également les liens qui existent entre la situation de la vie quotidienne où les femmes sont victimes de discrimination, et les scènes présentées par la publicité qui agissent comme des renforcements positifs sanctionnant de telles discriminations.

Cette brochure qui paraîtra dans les premiers mois de 1983 a également été conçue de façon à répondre aux besoins des étudiants et étudiantes en graphisme, en marketing et en dessin publicitaire.

L'information préventive

Au cours de l'exercice, le service Action-Femmes a poursuivi son programme d'information préventive auprès des deux clientèles cibles déjà identifiées: les futurs époux et les futurs parents. Il a également amorcé un projet destiné aux étudiantes visant à les sensibiliser aux problèmes que pose leur orientation.

Suite à une entente avec le ministère de la Justice, la brochure «L'amour, l'eau fraîche et la loi» a été réimprimée et le service Action-Femmes a assuré pour la deuxième année consécutive la distribution de près de 40 000 exemplaires à son réseau privilégié: les 2 000 curés de paroisses du Québec et les services de préparation au mariage.

D'autre part, le service a produit divers articles de presse pour les cahiers des mariés des grands quotidiens québécois et pour certains hebdomadaires. Ces articles qui ont été diffusés très largement portaient sur divers sujets intéressant les futurs époux: régimes matrimoniaux, résidence familiale, protection financière de la femme mariée, etc.

Plusieurs conférences ont aussi été données sur le nouveau droit de la famille et sur les autres lois touchant le mariage et la famille.

En ce qui concerne les futurs parents, la brochure «Maman, papa et la loi» a été imprimée à 125 000 exemplaires. La presque totalité des copies ont été envoyées aux 32 départements de santé communautaire.

Ces derniers ont accepté de remettre la brochure aux nouveaux parents soit aux cours pré-nataux, soit à l'hôpital après l'accouchement, soit à la visite post-natale.

Enfin, le service Action-Femmes a amorcé un projet d'information visant les étudiantes de niveau secondaire car il devient urgent de proposer aux filles de réviser leur choix de carrière. Elles s'orientent systématiquement vers un nombre très limité de professions dites féminines qui seront affectées notamment par les changements technologiques.

Un outil d'intervention a été conçu dont l'objectif sera d'encourager les filles à considérer des carrières dans des voies non traditionnelles en leur proposant des modèles féminins et en leur fournissant de l'information sur une série de métiers et professions non traditionnels.

3.1.2 Les actions concernant la santé des femmes

La recherche sur la santé des femmes

Un numéro spécial de la Gazette des Femmes en mai 1982 a été consacré à la santé des femmes. Tiré

à 65 000 exemplaires, ce numéro retenait certaines des données contenues dans la recherche intitulée «Essai sur la santé des femmes».

La grande demande du public pour ce document a amené le Service de l'édition du ministère des Communications à recommander la production d'une édition commerciale de l'Essai sur la santé des femmes. La parution de ce livre est prévue au cours de l'exercice 1983.

Les interventions auprès des groupes de femmes

Par son service Consult-Action, le Conseil a aussi continué ses interventions auprès des groupes sur le dossier santé. En particulier, les fermetures des départements d'obstétrique ou chambres de naissance à Montréal, au Saguenay, en Beauce et la coupure de certains services offerts aux femmes de la Côte-Nord ont été l'objet d'interventions.

Diverses sessions de sensibilisation sur les drogues et l'alcoolisme, la santé des femmes, la ménopause et les tranquilisants ont été données dans quelques régions, notamment à Montréal et au Saguenay.

Le service Consult-Action de même que le service de l'Information ont apporté un support technique à un groupe de femmes désireuses d'alerter les victimes du D.E.S. (médicament administré aux femmes enceintes entre 1947 et 1971) qui serait l'une des causes du cancer de l'utérus.

Le service Consult-Action a aussi collaboré à la préparation du colloque Santé, Femmes et Pouvoir, participé à un comité interministériel sur la formation des sages-femmes, supervisé la rédaction d'un document sur les thérapies féministes et collaboré à la mise sur pied d'une association provinciale en santé le GRAFS.

Une émission télévisée

À la suite d'une entente intervenue entre le Conseil et Télé-4 le service de l'Information a produit une émission d'une heure sur la santé des femmes, diffusée dans le cadre de l'émission hebdomadaire Maintenant, le 15 août 1982.

La brochure sur la ménopause

Un troisième tirage de la brochure intitulée La ménopause, parlons-en, parlons-en mieux a été réalisé. De plus, une traduction anglaise de cette brochure a été faite par le Service de traduction du ministère des Communications et les 1000 exemplaires ont été diffusés par les bureaux de Communication-Québec et par le secteur de l'expédition du Conseil.

3.1.3 Les actions concernant le travail

Au cours du présent exercice, les actions du Conseil concernant le travail ont surtout été de l'ordre de l'information.

Lors de sa participation aux audiences publiques de la Commission Bisaillon, le Conseil a réitéré certains principes énoncés antérieurement relativement au classement-moquette des employées de secrétariat, au travail à temps partiel et au programme d'égalité en emploi dans la fonction publique.

Le Conseil constate que, de façon générale, la Commission Bisaillon accorde peu d'intérêt à la condition spécifique des femmes au sein de la fonction publique, et que les mesures préconisées dans le rapport final ne sont pas de nature à corriger la situation actuelle de confinement dans des catégories d'emplois subalternes.

Le Conseil est aussi intervenu publiquement en regard du travail à temps partiel; sa prise de position a suscité de nombreux commentaires, tant favorables que défavorables.

Ainsi, 35 articles de presse et émissions de radio et télévision ont repris et commenté la position du Conseil et 20 conférences ont été prononcées sur ce seul sujet.

3.1.4 Les actions concernant les questions économiques

La discrimination selon le sexe dans les avantages sociaux et les assurances

Voulant s'assurer que les femmes seront informées des enjeux de la réglementation relative à la Charte des droits et libertés de la personne touchant la discrimination dans les avantages sociaux et les assurances, le Conseil a effectué une étude sur le sujet. Cette étude met en évidence le fait que de nombreuses manifestations de discrimination envers les femmes persistent dans les régimes de rentes et d'assurance et que cette discrimination est tolérée par la Charte des droits et libertés de la personne, parce que justifiée par des calculs actuariels.

Ces arguments actuariels ne résistent pas à l'analyse. L'étude effectuée au Conseil, tout comme le «Rapport d'étude sur la condition féminine dans les assurances privées au Québec» réalisé par la Direction générale des assurances du ministère de la Consommation, Coopératives et Institutions financières, permettent de démystifier l'argumentation des actuaires. Les points de vue du Conseil ont été rendus publics.

La réforme des régimes de retraite

Depuis quelques années déjà la question de la réforme des régimes de retraite est d'actualité. Constatant que des femmes âgées souffrent encore plus que les hommes d'une insuffisance de revenu, le service de la Recherche a entrepris une étude sur les carences des régimes de retraite, en accordant une attention spéciale aux problèmes vécus par les femmes.

Ces travaux ont donné lieu entre autres à la publication d'un document préliminaire: «Deux hypothèses pour une réforme du régime de rentes du Québec favorable aux femmes» (mai 1982) et la présentation d'une communication à l'Institut canadien de la retraite sur le livre vert du gouvernement fédéral portant sur la réforme des régimes de pensions et intitulé «De meilleures pensions pour les Canadiens».

Au cours des prochains mois, le Conseil sera appelé à préciser les éléments de la réforme des régimes de retraite qu'ils jugent souhaitables.

Le service Consult-Action a organisé des sessions de sensibilisation sur cette question particulièrement à l'intention des groupes de la rive sud de Montréal et à Sherbrooke.

La fiscalité

Le service Consult-Action a préparé un texte de réflexion destiné à permettre aux femmes de s'approprier le contenu quelque peu aride des problèmes que pose la fiscalité.

D'autres interventions du service Consult-Action ont permis entre autres de supporter les groupes de femmes en vue de leurs interventions au sommet socio-économique dans la région de Trois-Rivières.

Enfin, dans la région de Sherbrooke et à Thetford-Mines, Consult-Action a collaboré avec des groupes en vue de constituer un portrait socio-économique des femmes de ces régions.

3.1.5 Les actions concernant la famille

La recherche sur la production domestique

Les travaux de recherche sur la production domestique ont été complétés au cours de cet exercice financier. Les documents portant sur l'histoire de la production domestique, le temps consacré au travail domestique, le partage des tâches, la valeur monétaire du travail ménager, les politiques sociales en regard du travail ménager, seront discutés à l'automne 1983.

Par un document-synthèse l'ensemble de la recherche sera présenté aussi bien sous son aspect méthodologique que théorique. Les idées dominantes des documents précités seront exposés à la suite d'une revue de l'histoire et des courants de pensée relatifs à la production domestique.

3.1.6 Les actions concernant le cadre de vie

Les interventions en regard des services de garde à l'enfance

Le service de l'Information a apporté un soutien technique au regroupement des garderies du Québec, dans le cadre de leurs démarches de sensibilisation auprès du Gouvernement, et visant à obtenir des budgets supplémentaires.

Parallèlement, le service produisait un article de fond décrivant la position du Conseil sur les services de garde, et plus particulièrement sur l'octroi de 4 000 000 $ additionnels.

Pour sa part, le service Consult-Action a collaboré avec l'Office des services de garde au moment de la consultation régionale effectuée par l'Office à l'automne 1982.

La politique familiale gouvernementale

Les objectifs poursuivis par Consult-Action sont d'amener les participantes à identifier les enjeux d'une politique familiale et ses conséquences sur les conditions de vie des femmes comme individus et comme collectivité.

Plusieurs groupes provinciaux ainsi que des groupes de plusieurs régions ont participé à des échanges sur le sujet.

Les interventions en regard de la pornographie et de la sexualité

Un autre dossier considéré comme prioritaire par le service Consult-Action a été celui de la pornographie. Des actions ont eu lieu à Chéneville et à d'autres endroits de la province en vue d'éliminer les spectacles à caractère pornographique présentés dans certains bars ou clubs de nuit.

Plusieurs groupes de femmes se sont mobilisés sur cette question de la pornographie, notamment à Montréal et au Saguenay, chez les femmes immigrantes, en Abitibi, etc.

Consult-Action a travaillé en étroite collaboration avec le Front commun contre la pornographie, collaboration qui s'est traduite par des échanges d'information, la négociation d'ententes pour produire des posters et envoyer des communiqués, la fourniture de documentation aux groupes, l'animation de sessions de sensibilisation, la production d'outils d'animation, etc.

La violence faite aux femmes

À la suite d'une demande du Regroupement provincial des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, le service Consult-Action a procédé à des rencontres régionales en vue de réaliser un bilan régional sur les ressources disponibles aux femmes victimes de violence.

D'autre part, le service de l'Information a été chargé d'assurer la coordination du groupe des communications chargé d'élaborer un plan global de communication sur le guide d'intervention pour les victimes d'agressions à caractère sexuel. Quatre ministères et organismes y sont représentés: Affaires sociales, Justice, Corporation des médecins et Conseil du statut de la femme.

Le projet prévoit deux phases: sensibilisation des intervenants d'abord et information à la population en

général ensuite. Le guide d'intervention devrait être terminé pour l'automne 1983.

3.2 Actions statutaires des services

3.2.1 Les interventions en regard du plan d'action gouvernemental sur les communautés culturelles

Le Conseil a continué le programme élaboré l'an dernier et poursuivi les objectifs consignés dans le plan d'action du ministère concerné. Une membre de la permanence siège sur le comité ad hoc du CIPACC sur la condition féminine, et le Conseil a donné pour mandat au service Consult-Action de faire un état de la situation des groupes de femmes issus des communautés culturelles et de proposer un plan d'action pour cette clientèle. L'objectif de ce plan d'action est d'en arriver à délimiter un mode d'intervention auprès des groupes issus des communautés culturelles en cernant les besoins de ces groupes.

3.2.2 Les instruments de recherche et d'animation

Consult-Action s'est employé à produire des outils afin de supporter le travail auprès des groupes de femmes. Au cours de l'exercice, les principaux outils réalisés sont un document de réflexion et d'animation sur les politiques familiales, un document sur la pornographie, un guide sur les garderies, un document portant sur la pyramide sociale des groupes de femmes du Québec, une carte relationnelle régionale et un répertoire sur la condition féminine.

3.2.3 Le répertoire des groupes de femmes

Au cours de l'année, le Conseil a produit une nouvelle édition du Répertoire des groupes de femmes du Québec. Pour la troisième année consécutive, l'édition 1982-1983 a été présentée sous la forme de fascicules régionaux. Chaque fascicule présente la liste des associations provinciales, des associations régionales et les regroupements thématiques.

3.2.4 La présence du C.S.F. en région

Amorcée depuis 1979, la régionalisation du service Consult-Action est entrée dans sa dernière phase en mars 1982. À cet égard, le Conseil poursuit toujours son objectif d'accentuer sa présence et ses interventions auprès des groupes de femmes dans les diverses régions du Québec, afin de développer l'impact de la participation de ces groupes au mouvement des femmes et d'établir un dialogue entre eux et le Conseil.

Au cours de l'exercice, 3 postes d'agentes de recherche ont été comblés dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et de la Gaspésie. De plus, 7 nouveaux postes ont été autorisés pour Consult-Action, soit 6 postes d'employées de secrétariat qui ont été répartis dans les régions et un nouveau poste d'agente de recherche pour la région de Québec qui maintenant en compte deux.

D'avril 1982 à mars 1983, le service Consult-Action a reçu plus de 26 000 appels téléphoniques concernant les demandes d'information ou de renseignement sur une multitude de questions. Plus spécifiquement, environ 2 000 appels concernaient directement les services offerts par Consult-Action. Ces demandes ont nécessité une intervention soit de référence, de renseignements, de support technique, ou encore ont été suivies d'interventions plus spécifiques, comme l'animation de groupes, la sensibilisation, la mobilisation ou la concertation.

3.2.5 La réponse aux demandes d'information et aux plaintes

Comme par les années passées, le service Action-Femmes a continué de renseigner les femmes sur leurs droits. Il les a particulièrement incitées à réclamer ces droits et encouragées à entreprendre les démarches nécessaires à la solution de leurs problèmes.

Les communications individuelles avec les femmes se font habituellement par le biais du téléphone et celui de la correspondance. Le service analyse aussi les plaintes qu'il reçoit et au besoin les achemine vers les services ou organismes compétents.

Au cours de l'année 1982-1983, le service a répondu à 7233 demandes d'information réparties comme suit:

6 924 demandes téléphoniques;
309 lettres.

Il a traité 378 plaintes.

Le traitement des demandes d'information et des plaintes a connu un accroissement de 5% par rapport à l'année précédente. Les femmes communiquent avec le service Action-Femmes pour obtenir les renseignements touchant principalement les affaires juridiques, le travail et les affaires sociales. Le secteur des affaires juridiques représente à lui seul 58% de l'ensemble des demandes d'information.

Les sujets les plus fréquemment abordés dans ce domaine sont:

- le divorce et la séparation (844)
- le nom de la femme mariée (625)
- le nom de l'enfant (543)
- la résidence familiale (302)
- les régimes matrimoniaux et le partage des biens (277)
- les droits des conjoints de fait (268)
- la pension alimentaire (256)

La mesure transitoire concernant la possibilité de donner un double nom jusqu'au 2 avril 1983 aux enfants mineurs nés avant le 2 avril 1981, ainsi que l'adoption en décembre 1982 de nouvelles dispositions

concernant le nouveau droit de la famille telles que la prestation compensatoire et la séparation de corps par consentement mutuel, ne sont pas étrangères au fait que le secteur des affaires juridiques vient toujours en tête de liste des demandes d'information des femmes.

Quant au secteur du travail, il représente 15% des demandes d'information, dont près de 40% de celles-ci traitent spécifiquement des congés de maternité, des prestations qu'ils rapportent et des pertes de privilèges qu'ils peuvent entraîner (379).

Les questions relatives à l'emploi: sélection et mouvement du personnel (86), les conditions de travail — salaires, avantages sociaux, conditions de travail, descriptions de tâches, droits et recours (113), la réinsertion sur le marché du travail (84) et les mises à pied (58) sont les autres sujets des demandes d'information de ce secteur.

Le domaine des affaires sociales représente 11% des demandes. Les questions relatives aux diverses allocations et prestations offertes par les gouvernements provincial et fédéral, telles les allocations familiales, l'aide sociale, la pension de vieillesse, les rentes et le revenu minimum garanti, retiennent toujours l'attention. Elles ont fait l'objet de 359 demandes.

De plus, 142 demandes ont concerné les centres de femmes, les maisons d'accueil pour mères célibataires, pour femmes en difficultés et agressées sexuellement, tandis que 27 demandes ont porté sur les organismes de planification familiale et sur les différentes méthodes de contraception; 17 portaient sur les services d'interruption de grossesse.

Les questions relatives au secteur de l'éducation ont pour leur part, suscité 77 demandes, tandis qu'on en dénombrait 58 pour les secteurs des communications, loisirs et sports.

Le service Action-Femmes a analysé les 378 plaintes portées à son attention au cours de l'année 1982-1983. La majeure partie de ces plaintes portait sur les questions reliées aux affaires juridiques, au travail et au sexisme dans les médias et les manuels pédagogiques.

Les plaintes concernant les affaires juridiques se chiffrent à 166. Les agressions à caractère sexuel comprenant le cas de harcèlement sexuel comptaient à elles seules 39 plaintes; les recours contre les professionnels, 28 plaintes; l'identification de la femme mariée, 14 plaintes; et l'accessibilité au crédit, 13 plaintes.

Nombreuses sont les femmes qui se plaignent du problème du harcèlement sexuel au travail. En effet, le harcèlement sexuel au travail renforce le message implicite selon lequel les femmes sont d'abord et avant tout des objets sexuels dont la seule place légitime et sûre réside à la maison et le problème est d'autant plus grand que nous vivons actuellement une situation économique difficile qui ne laisse aucun choix aux travailleuses.

Il est à noter que le nombre de femmes qui se plaignent de harcèlement sexuel au travail est relativement élevé. La qualité des services professionnels donnés par, en particulier les avocats et les spécialistes de la santé, fait aussi l'objet d'un certain nombre de plaintes.

Les femmes se plaignent souvent de devoir consulter un deuxième ou troisième avocat, avant d'obtenir satisfaction; elles se plaignent également du coût trop élevé des honoraires demandés.

De plus, Action-Femmes a dû intervenir plusieurs fois pour obtenir que le nom de naissance des femmes soit bien celui inscrit sur tout acte ayant des conséquences de nature civile.

En outre, certaines institutions financières refusent encore de prêter de l'argent à des femmes sur le marché du travail parce qu'elles refusent de faire endosser leur mari.

Quant aux plaintes concernant le secteur du travail, elles s'élèvent à 134. La plupart du temps, les femmes se disent victimes de discrimination lors de la sélection du personnel et dans l'attribution des promotions.

Le congé de maternité a suscité également plusieurs plaintes, et plus particulièrement les pertes de prestations et de privilèges attribuables à ce congé (29). Quelques plaintes ont été aussi enregistrées sur le retrait préventif. (8)

Quelques commissions scolaires qui avaient du matériel pédagogique et didactique sexiste ont été référées par le service Action-Femmes au bureau d'approbation du matériel didactique du ministère de l'Éducation qui a vu à régulariser la situation.

L'étude de la clientèle d'Action-Femmes révèle sensiblement le même profil que l'an dernier. Elle se recrute à 94% chez les femmes et 48% d'entre elles ont entre 18 et 35 ans. 40% des femmes travaillent au foyer alors que 38% travaillent à l'extérieur à temps plein et 9% à temps partiel. 47% sont mariées; 14% sont célibataires et 22% sont séparées ou divorcées.

3.2.6 L'accessibilité à la documentation féministe

À l'instar des services Action-Femmes et Information, le service de la Documentation vient compléter la mission générale du Conseil à l'égard du public et en particulier des femmes.

Ainsi, au cours du présent exercice financier, le service a donné suite à 1441 demandes provenant soit des chercheurs, chercheuses et étudiants(es), soit des groupes de femmes ou de différents organismes ou institutions.

La réponse aux besoins de cette clientèle est justement facilitée par l'existence d'une collection docu-

mentaire sur la condition féminine que possède le Conseil.

Le service de la Documentation a également accueilli 598 personnes à la recherche de documents d'étude sur la situation des femmes au Québec. C'est la population de la région de Québec qui en est la bénéficiaire principale.

Comparativement à l'année d'exercice précédente, on note une diminution au niveau des demandes. Ceci est dû à une réduction des services qui va de pair avec les compressions de personnel et aux contraintes qu'impose un réaménagement des priorités.

S'il est vrai que le service téléphonique fut réduit à 2 1/2 jours par semaine, le service à la clientèle immédiate n'a pas été restreint pour autant; le personnel du Conseil, les services de Recherche, Consult-Action, tant à Montréal que dans les autres régions, ainsi que le Secrétariat général à la condition féminine, continuent d'être desservis par le centre de documentation. On a enregistré un volume de circulation des documents qui s'élève à plus de 1000 demandes au cours de l'exercice 1982-1983.

Afin d'atténuer les effets de la réduction des services directs et pour ne pas compromettre l'objectif d'accessibilité à la documentation féministe, le service de la Documentation a multiplié l'information relative au dossier des femmes auprès des différentes ressources documentaires du Québec.

Toutes les publications et prises de position du Conseil sur les questions affectant la vie des femmes ont été communiquées au réseau des bibliothèques d'enseignement des universités, des cegeps, et de façon sélective des écoles secondaires. Cette démarche de diffusion de l'information aurait permis d'une part à ces institutions publiques au service des clientèles régionales, de se tenir au courant des publications d'intérêt féministe, et d'autre part de prendre conscience des causes sociales défendues par les femmes dans notre vie quotidienne.

À l'intention des membres du Conseil, du personnel, des services et des comités, le service de la Documentation a élaboré des profils d'intérêts autour des thèmes suivants: les relations de travail, la sécurité du revenu, les politiques familiales, sociales et économiques ayant un impact sur la population féminine.

Au cours de la dernière année, 4 profils ont été élaborés, se rattachant à différents travaux de recherche sur la politique de la famille, la production domestique, l'organisation du travail, les nouvelles technologies et la formation des femmes.

Une collection d'environ 4 500 volumes et plus d'une centaine de revues, bulletins, périodiques et dossiers de presse sur la condition féminine, ainsi que la présence de 3 documentalistes-conseil constituent les éléments de réalisation des objectifs du service de la Documentation.

3.2.7 L'accessibilité à des conférencières

Une des plus importantes banques de conférencières offertes au public par le gouvernement du Québec est celle du Conseil.

Le service de conférence qui est rattaché au service de l'Information offre un éventail de personnes-ressources pouvant représenter le Conseil pour exposer ses positions sur divers dossiers, tels l'éducation, la santé, le travail, la famille, le sexisme et ce, dans le cadre de dîners-causeries, conférences, colloques, expositions.

Au cours de l'exercice 1982-1983, le service a accepté l'invitation ou trouvé une ressource à plus de 100 demandes et a dû en décliner un nombre égal à cause de la non-disponibilité de personnes-ressources.

Il s'agit d'une diminution par rapport aux services offerts l'an dernier; cette diminution découle des compressions que le Conseil a dû effectuer sur ses services.

3.2.8 Les supports fournis aux femmes pour la Journée internationale des femmes (8 mars)

Le 8 mars requiert chaque année la participation de plusieurs membres du Conseil et de la permanence, l'objectif étant d'offrir aux femmes qui en font la demande une aide technique dans la préparation et la célébration de cette journée.

Parmi les activités, mentionnons la production et la distribution auprès des groupes d'une affiche conçue spécialement dans le cadre du 8 mars, la production à l'intention des groupes d'un document intitulé «Comment organiser un 8 mars»; l'émission d'un communiqué de presse; la participation à des réunions d'information et kiosques d'exposition en qualité de personnes-ressources; l'animation d'ateliers; la préparation d'une documentation thématique sur la condition féminine; un service de références et d'aide en matière de documents audio-visuels.

3.2.9 Les relations avec les médias

Dans le cadre de ses activités quotidiennes, le service de l'Information est continuellement sollicité par des journalistes à la recherche d'information. Au cours du présent exercice financier, quelques 250 journalistes et recherchistes se sont adressés au Conseil.

3.2.10 La production de la Gazette des femmes

En dépit d'une recommandation de son comité des publications périodiques le Conseil du trésor a refusé la demande de budget additionnel de la Gazette des femmes destiné à augmenter la périodicité et le nombre de pages. En conséquence, le nombre de parutions et le nombre de pages sont restés les mêmes que l'année précédente, soit 7 numéros de 28 pages,

repoussant ainsi toute possibilité de mise en vente dans un proche avenir.

En plus des chroniques régulières, les dossiers de la Gazette des femmes ont été consacrés aux grandes questions de l'heure:

- La prolifération des emplois à temps partiel dans les secteurs occupés majoritairement par les femmes entraîne une dégradation de leurs conditions de travail; elles sont les premières pénalisées;
- La quasi-absence des femmes dans les professions scientifiques en inquiète plusieurs, surtout au moment où se dessinent des changements technologiques profonds. S'agit-il de changer les femmes ou de changer la science pour que ces disciplines les attirent davantage;
- La politique municipale représente-t-elle un terrain plus accessible aux femmes pour faire valoir leurs revendications; si oui il leur reste à conquérir en plus grand nombre ce lieu de pouvoir;
- La pornographie fait la une depuis que les groupes de femmes ont décidé de regarder le problème en face; le dossier de la Gazette des femmes reprenait quelques-unes des réflexions sur le sujet;
- La revue n'a pas passé sous silence, contrairement à la plupart des grands médias, le lobby des femmes lors de l'adoption de la Charte canadienne des droits; on demeurait cependant sceptique sur les gains réels pour les Québécoises et les autres personnes;
- Le dossier sur la situation des garderies au Québec a mis en lumière une fois encore l'urgence d'instaurer un véritable réseau de garderie accessible à toutes et à tous;
- Enfin, pour célébrer à sa façon le 5e anniversaire de la politique d'ensemble du C.S.F. «Pour les Québécoises, Égalité et Indépendance», la Gazette des femmes a interrogé les ministres responsables de l'application des grandes recommandations. Si le bilan est positif et la volonté de poursuivre le travail toujours présente, ces ministres sont réfrénés par des ressources financières de plus en plus restreintes. L'avenir commande aux femmes et aux groupes de femmes une vigilance de tous les instants pour conserver les acquis.

Le début de l'année 1983 a été consacré à l'élaboration d'une nouvelle formule pour la revue, d'une présentation graphique et visuelle rajeunie, ainsi qu'à la campagne de réabonnement.

3.2.11 Les tables de concertation

Le service Consult-Action a fait naître à travers le Québec les tables de concertation des groupes de femmes. Les objectifs poursuivis sont de permettre l'échange d'information entre les groupes et de fournir des appuis à ces groupes.

Le rôle de Consult-Action est de supporter la mise sur pied de telles tables mais de s'en retirer dès que les groupes peuvent en assumer la pleine responsabilité.

IV Quatrième partie

4.1 Relations publiques du C.S.F.

4.1.1 Les représentations en Commission parlementaire et les conférences de presse

28 avril 1982

Présentation d'un avis du Conseil aux audiences publiques de la Commission Bisaillon sur la fonction publique. Les sujets traités: le travail à temps partiel et le classement-moquette des employées de secrétariat du gouvernement du Québec

4 mai 1982

Claire Bonenfant participe à la conférence de presse annonçant le lancement du concours de bourses de recyclage du Fonds F.C.A.C. à Montréal

3 juin 1982

Claire Bonenfant remettait les prix Éméritas-Déméritas 1982 aux publicités jugées les plus ou les moins sexistes dans le cadre d'une conférence de presse organisée pour l'occasion

22 février 1983

Présentation du mémoire du C.S.F. sur le projet de loi 109 sur le cinéma et la vidéo devant la Commission permanente des Affaires culturelles

2 mars 1983

Conférence de presse annonçant les gagnants du concours de création du ministère des Affaires culturelles et réalisé dans le cadre du programme Pareille, Pas Pareils

4.1.2 Les allocutions de la Présidente

Au cours de l'exercice financier, la présidente du Conseil, Claire Bonenfant, a prononcé 21 allocutions devant des publics fort diversifiés et ce, sur des sujets très variés. Madame Bonenfant participait, soit comme présidente, soit comme conférencière-invitée, soit comme paneliste aux événements suivants:

3 avril 1982

Colloque de la Fédération des femmes du Québec sur les femmes et les régimes de pension tenu à Montréal

5, 6, 7 avril 1982

Observatrice à la 3e conférence au Sommet des principaux agents socio-économiques — Québec

19 avril 1982

Paneliste au 37e Congrès des relations industrielles de l'Université Laval à Québec. «La protection du revenu à la retraite: une responsabilité et des avantages partagés entre les hommes et les femmes»

28 avril 1982

Conférencière devant des groupes de femmes de la Beauce — Saint-Georges

4 mai 1982

Paneliste au Séminaire du Bureau de consultation en organisation du ministère de la Fonction publique portant sur la «prise en charge par l'État de la promotion des causes sociales» — Québec

5 mai 1982

Conférencière devant le Club Richelieu de l'Ancienne-Lorette. «Le temps partiel: un miroir aux alouettes»

12 mai 1982

Conférencière au souper-causerie de la Corporation des infirmières et infirmiers de la région des Cantons-de-l'Est à l'occasion de la Journée internationale des infirmières et infirmiers. «Le temps partiel: un piège pour les femmes» — Sherbrooke

15 mai 1982

Conférencière au 9e colloque de l'Association des intervenants en toxicomanie du Québec. «Les croqueuses de pilules» — Jonquière

26 mai 1982

Rencontre à Montréal avec les associations provinciales. «Réalisations 1981-1982; priorités 1982-1983

14 juin 1982

Conférencière devant l'Association canadienne de placement universitaire et collégial. «Le harcèlement sexuel en milieu de travail» — Québec

13 août 1982

Conférencière devant des étudiantes de la University of Western Ontario au terme de leur session d'immersion en français au Québec — Trois-Pistoles

Conférencière devant un groupe de femmes de Trois-Pistoles dans le cadre d'un dîner communautaire

18 août 1982

Participante invitée au Congrès annuel de l'AFEAS — Jonquière

15 octobre 1982

Conférencière au Colloque Entraide au féminin à Montréal. «Besoins des femmes: nécessité d'une solidarité»

6 novembre 1982

Conférencière devant la Table de concertation des femmes de la Montérégie. «Femmes et famille» Montréal

9 novembre 1982

Conférencière au forum sur les nouvelles technologies et l'organisation du travail de l'Institut d'administration publique du Canada. «L'impact des technologies nouvelles sur les femmes» — Québec

17 novembre 1982

Conférencière au Colloque de l'Office des professions du Québec sur la publicité des services professionnels — Québec

28, 29, 30 novembre 1982

Conférencière lors du Colloque du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail. «Le C.S.F., les femmes et le travail» — Montréal

26 janvier 1983

Conférencière invitée à la rencontre mensuelle des Femmes chrétiennes de Montréal «Les politiques familiales»

27 janvier 1983

Paneliste au Colloque de la Coalition sur l'éducation des adultes. «Réactions à l'attitude du Gouvernement vis-à-vis de l'éducation des adultes» — Montréal

22 février 1983

Conférencière au dîner-causerie de la Société Saint-Jean Baptiste de la Mauricie. «Le nouveau droit de la famille et les politiques familiales — Trois-Rivières

4.1.3 Les allocutions du personnel du C.S.F.

Le personnel du service de la Recherche a participé à certaines manifestations publiques:

Avril 1982

Participation à une table ronde lors d'un colloque organisé à l'Université Laval par la F.F.Q. sur la retraite (conférencière)

Avril 1982

Participation à titre de personne-ressource à un atelier sur les régimes de retraite lors d'un colloque organisé par la F.F.Q. (Hôtel Reine-Élizabeth, Montréal)

Septembre 1982

Participation à une émission de radio sur la retraite

Octobre 1982

Participation à une émission de télévision (canal 4) «De Tout de Tous», sur la syndicalisation

Janvier 1983

Conférence à l'Institut canadien de la retraite à l'hôtel Bonaventure, Montréal: Le livre vert et les femmes

Mars 1983

Communication présentée lors du séminaire sur les conditions de vie des femmes en regard de la famille et du travail, organisé par le département de démographie de l'Université de Montréal. Titre de la communication: Les femmes sont de plus en plus déterminées à participer au marché du travail

4.1.4 Les communiqués de presse

15 avril 1982

Avis de convocation pour la conférence de presse annonçant le colloque «Femmes, santé et pouvoir» organisé par le Groupe de recherche et d'action sur la santé des femmes en collaboration avec le C.S.F.

20 avril 1982

Colloque «Femmes, santé et pouvoir» organisé par le Groupe de recherche et d'action sur la santé des femmes

22 avril 1982

La santé des femmes: à elles d'en décider

26 avril 1982

Madame Bonenfant en Beauce

28 avril 1982

Le Conseil du statut de la femme à la Commission Bisaillon

4 mai 1982

Qui gagnera les Éméritas/Déméritas?

4 mai 1982

Le Fonds F.C.A.C. lance un nouveau concours de bourses de recyclage

5 mai 1982

Madame Bonenfant au Club Richelieu de l'Ancienne-Lorette

11 mai 1982

Réactions du Conseil du statut de la femme dans le dossier concernant le perfectionnement des femmes au ministère de l'Environnement

12 mai 1982

La présidente du C.S.F. devant les infirmières et infirmiers de l'Estrie

17 mai 1982

Femmes, santé et pouvoir

19 mai 1982

Le prochain budget du Gouvernement tiendra-t-il compte des femmes du Québec

28 mai 1982

La survie des maisons d'hébergement pour femmes en difficulté repose sur l'octroi d'un budget de 3,3 millions

31 mai 1982

Avis de convocation pour la remise des Éméritas/Déméritas 1982

3 juin 1982

Le Québec, chef de file en matière de lutte contre le sexisme en publicité

3 juin 1982

Le Conseil du statut de la femme dévoile les résultats du concours Déméritas-Éméritas

10 juin 1982

Le harcèlement sexuel en milieu de travail

10 juin 1982

Avis de convocation — présentation d'une allocution sur le harcèlement sexuel en milieu de travail

17 juin 1982

Avis de convocation — présentation à madame Pauline Marois d'un dossier-bilan par les Regroupements des garderies

18 juin 1982

La situation des services de garde

22 juin 1982

Une brochure pour les futurs parents: Maman, papa et la loi

5 août 1982

Le programme d'éducation à la sexualité du MEQ doit être modifié

10 août 1982

Une émission sur la santé des femmes

14 septembre 1982

Pareille, Pas Pareils, un programme du C.S.F. qui répond à un besoin

16 septembre 1982

Une femme peut voter... une femme peut être élue

16 septembre 1982

La portée du vote des femmes

21 septembre 1982

Le Conseil du statut de la femme s'interroge sur le remaniement ministériel

29 septembre 1982

Des femmes portent plainte contre un bar porno

19 octobre 1982

Certaines entreprises modifient leur publicité jugée sexiste

27 octobre 1982

Avis de convocation — Quels sont les enjeux d'une éventuelle politique familiale gouvernementale et quelles en sont les conséquences pour les femmes?

29 octobre 1982

Le bureau de Québec du C.S.F. sera fermé aujourd'hui

4 novembre 1982

Remaniement ministériel et condition féminine

12 novembre 1982

Les femmes sont concernées par le débat sur la publicité des services professionnels

18 novembre 1982

Avis de convocation — l'accès des femmes au marché du travail

24 novembre 1982

Le bureau de Québec du C.S.F. sera fermé jusqu'au 30 novembre

7 décembre 1982

Un document d'information à l'intention des futurs époux: L'amour, l'eau fraîche... et la loi

9 décembre 1982

Charte des droits et libertés de la personne

14 janvier 1983

Une nouvelle formule d'exemption de personnes mariées

10 février 1983

Pareille, Pas Pareils: le C.S.F. souligne les effets du sexisme sur les jeunes enfants

18 février 1983

Les décrets, des reculs pour les femmes

22 février 1983

La Commission permanente des Affaires culturelles sur la loi 109

28 février 1983

Avis de convocation pour une conférence de presse qui aura lieu le 2 mars

1er mars 1983

Le livre blanc du MEQ sur la formation professionnelle des jeunes: des précisions s'imposent

8 mars 1983

Le 8 mars, fêter quoi?

10 mars 1983

2 avril 1983: dernière chance de donner un double nom aux enfants mineurs

4.1.5 La participation à des activités hors Québec

13-14 octobre 1982

Participante à la rencontre annuelle des présidentes des Conseils du statut de la femme à Halifax

20-21 janvier 1983

Participante à la rencontre statutaire des présidentes des Conseils du statut de la femme

25-26 février 1983

Participante à la Conférence nationale de l'Association nationale La femme et le droit à Vancouver

4.2 Productions du C.S.F.

4.2.1 Dans le secteur de l'information générale

Affiche «8 mars»	3 000
Document du 8 mars	2 000
Dossiers thématiques du 8 mars (42)	30
Répertoire des groupes de femmes	
— par région entre 500 et	1 000
— relié	172
Dépliant «Vous êtes bienvenues au Conseil du statut de la femme»	50 000
Dépliant «Action-Femmes à l'écoute des Québécoises»	10 000
Dépliant «Consult-Action»	20 000
Répertoire des productions audio-visuelles sur la condition féminine	500

4.2.2 Dans le secteur de la santé

Commentaires relatifs à l'avis sur la prévention du suicide du Comité de la santé mentale (diffusion restreinte)	75
The menopause	1 000
Réimpression de la brochure «La ménopause, parlons-en, parlons-en mieux»	10 000
Étude «Essai sur la santé des femmes» (produite par le C.S.F. mais réimprimée et vendue par l'Éditeur officiel)	500

4.2.3 Dans le secteur du travail

Recherche «Production domestique» (3 documents à diffusion restreinte)	45
Étude «Le travail à temps partiel: une mesure d'égalité ou d'inégalité en emploi»	350
Étude «Le classement-moquette: la classification des employées de secrétariat»	11
Commentaires sur le Rapport Bisaillon touchant la réforme de la Loi sur la fonction publique	11
Brochure «Projets de femmes» (produite par le C.S.F. mais réimprimée et distribuée par le ministère de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu)	10 000

4.2.4 Dans le secteur de la famille

Brochure «L'amour, l'eau fraîche... et la loi» (produite par le C.S.F. et réimprimée par le ministère de la Justice)	
— version française	80 000
— version anglaise	15 000
Brochure «Maman, papa et la loi»	125 000
Femmes et politique familiale	1 800
Femmes et politique familiale: canevas de discussion	400

4.2.5 Dans le secteur de l'éducation et de la socialisation

Brochure «In the Women's Room»	1 000
Projet adolescentes: recherche préliminaire (diffusion restreinte)	76
Outil d'animation «Pareille, Pas Pareils»	40
Informations concernant le programme Pareille, Pas Pareils	3 500
Bibliographie «Pareille, Pas Pareils»	500

Brochure «L'école sexiste, c'est quoi?» 10 000
Analyse des stéréotypes sexistes masculins et féminins dans les manuels scolaires (produite par le C.S.F. mais réimprimée et vendue par l'Éditeur officiel) 1 000
Commentaires du C.S.F. sur le livre blanc du M.E.Q. intitulé «La formation professionnelle des jeunes: propositions de relance et de renouveau» 100
Étude «Doit-on abolir le diplôme d'études collégiales en secrétariat ou non? 200
Étude «La formation des adultes: les femmes» 252
Brochure «Orientation des filles en milieu scolaire 570
Brochure «Accès à l'éducation pour les femmes du Québec» 200

4.2.6 Dans le secteur des questions économiques

Outil d'animation «Réforme des pensions et son importance pour les femmes» 600
Étude «Deux hypothèses pour une réforme du régime des rentes du Québec favorable aux femmes» 375
Outil d'animation «Les femmes et l'impôt» 1 400

4.2.7 Dans le secteur cadre de vie

Brochure «La publicité sexiste, c'est quoi»? 5 000
Étude «Mémoire du C.S.F. sur le projet de loi 109, loi portant sur le cinéma et la vidéo 250
Étude «Réflexions pour une approche féministe de la pornographie» (rapport de stagiaires de l'Université Laval) 32
Brochure «La pornographie et l'érotisation de la violence» 300
Commentaires du C.S.F. sur le projet de loi 86, loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne 664

V. Cinquième partie

5. Orientations

Le prochain exercice financier, c'est-à-dire celui de 1983-1984 sera la dernière année du plan triennal du Conseil du statut de la femme.

Les principales activités seront centrées sur la réalisation et la finalisation des programmes déjà en cours.

Le Conseil entrevoit cependant la préparation de son prochain plan d'activités et il est particulièrement préoccupé par la situation économique des femmes.

Déjà son comité sur les questions économiques sensibilisé par l'ampleur des questions en cause, entrevoit d'organiser au cours de l'année 1983 un grand forum qui réunirait des femmes pour discuter de toutes les questions économiques qui les concernent, aussi bien relativement à leur travail qu'à la production domestique et à leur participation aux décisions économiques.

Ce forum devrait permettre au Conseil de préciser les grandes orientations qu'il entend donner à son action et à ses études pour les prochaines années.